

# BULLETIN OFFICIEL

DES

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1869. — N° 2.

### SOMMAIRE.

Numéros	Pages.
<b>31.</b> Instructions de M. le Commandant Commissaire Impérial, en date du 1 <sup>er</sup> février 1869, pour l'inspecteur agricole.....	17
<b>32.</b> Arrêté du 2 février 1869 établissant les honneurs funèbres à rendre à MM. les membres du conseil d'administration décédés dans l'exercice de leurs fonctions.....	20
<b>33.</b> Arrêté du 15 février 1869 ouvrant au service Local un crédit supplémentaire de la somme de 2,061 fr. 86 c.....	21
<b>34.</b> Arrêté du 20 février 1869 portant fermeture du débit tenu par le sieur Bird.....	21
<b>35.</b> Ordre du 24 février 1869 créant un poste de gendarmerie à Paœa..	22
<b>36.</b> Arrêté du 27 février 1869 autorisant une émission de traites de la somme de 21,732 fr. 56 c. en remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois de janvier 1869, Exercice 1868.....	22
<b>37.</b> Arrêté du 27 février 1869 autorisant une émission de traites de la somme de 10,363 fr. 46 c. en remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois de janvier 1869.....	23
<b>38 à 42.</b> Nominations, mutations, etc.....	24

**N° 31.** — *INSTRUCTIONS* de M. le Commandant Commissaire Impérial, en date du 1<sup>er</sup> février 1869, pour l'inspecteur agricole.

En exécution de l'arrêté du 9 janvier, le Commandant Commissaire Impérial, voulant préciser d'une façon parfaitement définie les services et les bienfaits qu'il attend de la création récente de

BULL. OFF. N° 2.—ANNÉE 1869.